

Programme de formation

BTS Opticien Lunetier



Programme de formation au BTS Opticien Lunetier

Qu'est-ce que le BTS Opticien Lunetier ?

Le BTS Opticien Lunetier est un diplôme d'état de niveau 5, Bac + 2, délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pourquoi choisir un BTS ?

Axées sur l'objectif d'une entrée facilitée sur le monde du travail, ces formations sont conçues par le ministère de l'éducation nationale et des professionnels du secteur afin de mieux cibler les compétences attendues sur le terrain.

Les BTS sont professionnalisants, la théorie est complétée par des mises en situations professionnelles et des stages en entreprise, ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences concrètes et directement applicables sur le marché du travail.

Le BTS est une formation courte, les taux de réussite sont plus élevés que dans les diplômes universitaires, ce qui en fait une voie favorisée pour l'obtention rapide d'un diplôme et une insertion professionnelle efficace.

Objectifs de la formation

L'objectif est d'acquérir une triple compétence — scientifique, technique et commerciale — afin de disposer de tous les outils nécessaires à l'exercice du métier d'opticien-lunetier.

Compétences de l'opticien lunetier

La formation dispensée aux futurs opticiens lunetiers a pour objectif le développement des compétences suivantes :

- Proposer et réaliser un équipement permettant d'offrir au client une compensation confortable respectant la prescription médicale ;
- Communiquer dans les domaines scientifiques et techniques avec l'ensemble des professionnels concernés ;
- Collaborer efficacement avec les ophtalmologistes et les orthoptistes en respectant les limites d'intervention et les décisions de réorientation ;
- Aimer être au contact des clients et savoir adapter son discours en fonction de chaque profil ;
- Être au cœur d'une profession qui évolue sans cesse ;

La mise en œuvre de ces principales compétences dans le cadre de l'exercice de la profession, nécessite l'acquisition d'un ensemble complet de connaissances permettant à l'opticien lunetier d'exercer avec maîtrise ses activités.

Emplois accessibles

Le détenteur du diplôme pourra accéder aux emplois suivants

- Magasin d'optique lunetterie
- Services commerciaux des entreprises d'optique
- Services d'optique lunetterie
- Opticien-lunetier
- Optométrie

Prérequis :

La formation du BTS Opticien-Lunetier est accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent.

Certains baccalauréats, tels que le Bac pro optique lunetterie, le Bac STL (Sciences et Technologies de Laboratoire) ou le bac ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social), sont particulièrement adaptés pour orienter les candidats vers ce diplôme, en leur apportant des bases solides en sciences et en techniques de laboratoire.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général, les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie constituent un atout majeur pour réussir dans cette formation."

Comment s'inscrire à la formation ?

Modalités d'accès

L'inscription se fait en deux étapes :

- Dossier de candidature
- Entretien d'admission

L'admission est définitive après règlement des frais de scolarités (possibilité de déposer plusieurs chèques) ou signature du contrat d'apprentissage.

Notre tarif :

En financement personnel	En Alternance
Notre tarif : 3500€ l'année. Payable en 10 chèques de 350€.	La formation est gratuite pour l'alternant. Elle est financée par l'OPCO de l'employeur. Notre tarif : 7 600€ l'année
Valable pour une année scolaire de formation.	Valable pour la durée du contrat.

Délais d'accès

La période d'inscription démarre au 2 janvier 2026 et se clôture le 20 juillet 2026.

Délai de traitement d'un dossier : une semaine. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

Accessibilité PSH/PMR (Personnes en Situation de Handicap/ Personne à Mobilité Réduite)

Nos locaux sont accessibles aux PMR. La formation est également accessible à certaines personnes en situation de handicap, renseignez-vous auprès de notre référent handicap.

Prochaine rentrée : Septembre 2026

Période des examens de la prochaine session : Mai/juin 2028

Comment se déroule la formation ?

Modalités pédagogiques de suivi de la formation

Chaque cours nécessite un travail personnel de révision et de consolidation, estimé à un minimum de quatre heures par semaine pour un apprentissage efficace.

Le référentiel du Ministère de l'Éducation Nationale est à la base de tous les enseignements.

Les savoirs sont consolidés à l'aide d'une pédagogie expérientielle et différenciée selon le profil des apprenants : ateliers pédagogiques par groupe, mise en situation professionnelle, visites pédagogiques en entreprise.

Le rythme d'une semaine d'alternance est de 2 jours de formation et 3 jours en entreprise.

Lieu de la formation

La formation est dispensée en présentiel, dans nos locaux, au premier étage du 145 rue st Maur, Paris 11^e.

Durée de la formation au BTS OL

La formation au BTS OL s'étend sur deux ans Elle comprend 1350 heures de formation réparties sur les deux années.

Moyens pédagogiques et techniques d'Euroforma

Plateaux techniques :

Notre établissement met à disposition des apprenants un plateau technique moderne et parfaitement équipé, offrant des conditions d'apprentissage similaire au milieu professionnel. Il comprend :

L'atelier de montage est équipé notamment de meules manuelles et automatiques, frontofocomètres manuels et numériques, centres de perçage, appareils à mesurer les montures, kératomètres...

La salle d'optométrie comprend les réfracteurs, tables d'optométrie, tests de vision (échelles), pupillomètres...

Manuels et photocopies :

Les apprenants acquièrent en début d'année de formation les manuels qui serviront de support aux cours et aux exercices d'applications réalisés lors de la formation. Ce support est complété par des documents comprenant des fiches de cours synthétiques ou des exercices d'applications.

Matériel informatique :

Ordinateur portable, tablette et vidéo projecteur sont à disposition des formateurs et des apprenants pour les besoins des formations.

Pour les apprenants ne disposant pas du matériel nécessaire, des équipements sont mis à disposition dans nos locaux afin de garantir l'égalité d'accès à la formation.

Plateforme e-learning :

Une plateforme e-learning est mise à la disposition des apprenants afin de leur offrir des modules de formation complémentaires, des entraînements interactifs et un support pédagogique enrichi.

Contenu de la Formation

La formation comprend des matières générales, des matières de spécialités, et un stage en milieu professionnel. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de la formation avec un volume d'heure indicatif pour chaque discipline enseignée.

LES MATIERES GENERALES

Culture générale et expression (30 h)

- Entraînement à l'analyse et à la synthèse à partir de texte d'actualité
- Exposés oraux, analyse et résumé d'un texte

Économie, Gestion de l'entreprise et Marketing (300 h)

- Règlementation de la profession
- Gestion comptable, financière et commerciale
- Relations entre le droit et l'entreprise
- Esprit et démarche marketing
- Structure de la distribution
- Connaissance du marché

- Espace, action et développement des ventes

Mathématiques (60 h)

- Suites numériques
- Fonctions d'une variable réelle
- Calcul intégral
- Équations différentielles
- Statistique descriptive et inférentielle
- Probabilités
- Configurations géométriques

Langue vivante étrangère (30 h)

- Aptitude à la compréhension et à la production de la langue écrite et orale Langue vivante étrangère

LES MATIERES DE SPECIALITES

Analyse de la vision (210 h)

- Généralités et œil théorique
- L'œil sphérique / Astigmatisme compensé et non compensé
- Presbytie, Aphakie, Skiascopie, Vision binoculaire, Phories, Aniséiconie

Étude Technique des Systèmes Optiques :ETSO (90 h)

- Dessin technique/mécanique
- Construction graphique
- Étude d'instruments

Optique Géométrique (OG) et Physique (60 h)

- Trigonométrie
- Construction graphique
- Optique physique

Examen de vue et Prise de Mesure (210 h)

- Histoire du cas
- Examens préliminaires/monoculaires
- Examens binoculaires et binoculaires
- Phories, Stéréocularité
- Décision optométrique
- Anatomie de la tête et de l'œil
- Les différentes prises de mesure
- La monture de lunettes
- Les différents critères de choix d'une monture
- Les verres de lunettes et leurs applications

Étude & Réalisation, Contrôle d'Équipement (90 h)

- Les verres de lunetterie
- Caractéristiques optiques et physiques et conception des verres
- Les verres unifocaux et multifocaux
- Décentrement prismatique
- Le frontofocomètre

Contrôle d'équipement et réalisation technique (CERT) (90 h)

- Confection d'un calibre
- Le biseau et le rainage sur un verre organique et minéral
- Centrage et axage d'un verre
- Montage d'un verre sur différents types de monture à l'aide d'une meule manuelle
- L'identification et le contrôle d'équipement

Magasin d'application (60 h)

- Accueillir le client
- Déterminer les besoins et les motivations d'un client
- Présenter et argumenter le produit (monture et verres)
- Conclure une vente

LE STAGE

En apprentissage, le stage est réalisé tout au long de la formation qui alterne école et travail. Pour les candidats qui financent personnellement leur formation, 6 semaines consécutives en fin de première année sont consacrées à un stage en entreprise afin que l'apprenant se familiarise avec son milieu professionnel.

Modalité d'évaluation des acquis

Évaluation en cours de formation : Chaque séance de formation comprend des applications à réaliser en groupe ou en autonomie, permettent à l'apprenant et au formateur une première évaluation de l'acquisition des connaissances et outils à intégrer.

Les élèves sont également évalués dans le cadre des Devoirs Sur Table – DST : Les élèves sont évalués à l'écrit ou à l'oral sur les formations des semaines précédentes, par roulement entre les différentes disciplines. Le planning des DST Devoirs Sur Table est mis en place dès le début de l'année et permet de vérifier les acquis au fur et à mesure de la formation. Nous évaluons également les élèves par un ou deux examens blancs au cours de la formation.

Évaluation en fin de cycle :

À la fin de la deuxième année, La Maison des Examens organise l'examen final permettant de valider et d'obtenir le diplôme du BTS.

12 épreuves écrites et orales sanctionnent l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour obtenir le diplôme du BTS Opticien Lunetier. Il existe une possibilité de passage partiel des épreuves d'examens.

Des examens de rattrapage sont possible si le candidat obtient la moyenne aux matières de spécialités et que sa moyenne générale est comprise entre 08/20 et 10/20.

Le diplôme est délivré lorsque l'étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Les notes supérieures à 10/20 sont conservées pendant une durée de cinq ans en cas de redoublement ou de passage partiel de l'examen

Extrait du référentiel d'Examen

ÉPREUVES	Forme	Durée	Coef.
E1 : Culture générale et expression	Écrite	4h00	2
E2 : Langue vivante 1 :	Écrite		1
- Compréhension orale	Orale	30 min	1
E3 : Économie et Gestion de l'entreprise	Écrite	3h00	5
E4 : Systèmes optiques			
- Mathématiques	Écrite	2h00	2
- Optique géométrique et physique	Écrite	2h00	3
- Étude technique des systèmes optiques	Écrite	2h00	3
E5 : Analyse de la vision	Écrite	3h00	6
E6 : Épreuve professionnelle de synthèse			
- Examen de vue, prise de mesure et adaptation	Orale	1h30	4
- Contrôle d'équipement et réalisation technique	Orale	1h00	4
- Activités en milieu professionnel	Orale	30 min	2
Épreuve facultative : Langue vivante étrangère 2	Orale	20 min	1

Et après ma formation... ?

Suite de parcours

Après un BTS Opticien-Lunetier, la voie conseillée est la Licence d'Optométrie, qui permet d'approfondir les compétences cliniques et la prise en charge visuelle. Il est également possible de poursuivre en licence de la vision, ou dans des formations spécialisées (contactologie, basse vision...), selon son projet professionnel.

Insertion professionnelle

Après un BTS Opticien-Lunetier, il est possible de s'insérer directement dans la vie active en tant que salarié-e en magasin d'optique, d'ouvrir ou reprendre son propre point de vente après quelques années d'expérience, ou encore de travailler au sein d'un centre de vision.

Passerelles et équivalences

Des passerelles et équivalences existent : des dispenses de blocs de compétences ou d'unités d'enseignements peuvent être accordées aux titulaires de certains diplômes ou certifications, conformément aux référentiels en vigueur et aux décisions des organismes de formation ou établissements d'accueil.

*Pour obtenir d'autres renseignements, nous sommes joignables par mail
euroforma@euroforma.net et par téléphone au 06 32 05 83 34*